

<i>Deliverable n°</i>	D10 - Résumé
Titre du <i>deliverable</i>	Prototype d'une méthode d'analyse de l'intégration architecturale et urbaine d'un site archéologique
Tâche n°	2.2.
Leader de la tâche	CUGS
Partenaires de la tâche	CUGS, IN SITU, ICUB, RAVA, ENGLISH HERITAGE, IN EXTENSO
Auteurs	Sophie Lefert, Jacques Teller
Date	Octobre 2004

Ce *deliverable* est produit dans le cadre du projet APPEAR financé par :
Commission européenne, DG Recherche
5^e Programme-Cadre, Énergie, Environnement et Développement durable,
Action-clé 4 : ville de demain et patrimoine culturel,
4.2.3. : pour une meilleure intégration du patrimoine culturel dans la ville
Contrat : EVK4-CT-2002-00091

L'objet du présent rapport est l'analyse des solutions architecturales proposées dans le cadre de projets d'accessibilité. Il se consacre au développement d'une méthode permettant d'étudier les interactions entre le site archéologique et son environnement urbain. Ce travail se focalise sur les relations qu'entretient le site avec le milieu urbain et ce, dans ses aspects fonctionnels, visuels et formels. L'analyse repose sur l'examen conjoint de l'adéquation de la solution architecturale adoptée (accessibilité, exigences fonctionnelles et sécurité) et des performances du projet en matière d'intégration au contexte urbain (visibilité, accessibilité, intégration paysagère).

Un des objectifs de cette tâche sera de faire état et de structurer la grande diversité des solutions adoptées pour l'enveloppe architecturale des sites, au travers de l'élaboration de deux outils complémentaires : une base de référence de sites européens et un inventaire des contingences spécifiques à l'intégration architecturale et urbaine de projets d'accessibilité. Les deux outils sont destinés à aider les décideurs à envisager les diverses solutions applicables au contexte dans lequel ils se trouvent.

La construction de ces deux outils se base sur le développement d'une grille d'analyse qui permet de formaliser de façon aussi claire que possible les informations à recueillir lors de l'étude de l'intégration d'un site dans son environnement. La structure, le contenu de cette grille et les premiers résultats de son application à un échantillon de cas pilotes sont présentés dans le présent rapport. Cet outil est construit sur la base d'une analyse systémique qui se focalise sur les relations entre l'enveloppe architecturale du site, le contexte urbain et les vestiges archéologiques. L'analyse systématique repose sur la définition de l'environnement du système et du système en lui-même, à partir de ses frontières et de ses composantes internes.

56 sites ont été sélectionnés pour faire l'objet d'une étude. Cette liste de sites est provisoire et destinée à évoluer. Elle permet de s'assurer de la diversité des sites et de faire une première analyse transversale des cas. Pour assurer cette diversité, des critères de divergence ont été sélectionnés. De manière non exhaustive on retrouve des critères relatifs au type de couverture du site, au type d'accès au bâtiment, au type de ville et à la localisation du site dans la ville, à la superficie approximative du site, au type de vestiges valorisés. Une première application de la grille à 17 sites a permis de la tester et de la valider. Tous les sites ont fait l'objet d'une visite sur place (Belgique, Allemagne, Angleterre, Espagne, Pays-Bas, France).

Chaque site a été soumis à une analyse systématique. Pour chacun d'eux, la grille a été complétée, en insistant sur les spécificités du cas étudié, par des données obtenues sur la base d'observations et de photographies réalisées lors de la visite du site, d'un entretien avec les gestionnaires, de dépouillements de sources bibliographiques, de récoltes de plans.

L'ensemble des informations ainsi obtenues alimente une base de références, qui peut alors faire l'objet d'une analyse transversale. Celle-ci permet d'identifier un certain nombre de thématiques récurrentes. Elle sera enrichie et approfondie au fur et à mesure des études de cas et conduira à la définition de clés d'entrée pour la base de référence.

Certaines pistes de développement ont déjà pu être mises en évidence. Elles s'articulent autour de deux grands thèmes : l'insertion des vestiges dans l'espace urbain et leur intégration dans une enveloppe architecturale.

Ces pistes de développements sont brièvement exposées ci-dessous :

- Un projet de valorisation de vestiges archéologiques ne se développe pas indifféremment dans n'importe quel type de ville. Dans une grande ville touristique, il conduit souvent à l'enrichissement d'une offre culturelle déjà présente et constitue en quelque sorte une étape logique dans le processus de valorisation du patrimoine urbain. Dans le cas d'une petite ville, il ne répond pas aux mêmes enjeux. Lorsqu'un tel projet constitue un élément isolé, la justification des investissements peut passer par le développement d'autres atouts pour la ville. Le projet peut acquérir un rôle culturel et social plus large, par exemple par l'intégration de plusieurs fonctions dans un projet commun. On peut se demander dans quelle mesure le développement de tels projets dans ce type de ville ne peut pas finalement prendre le rôle d'un catalyseur de développement local.
- La valorisation d'une zone archéologique en milieu urbain peut être à l'origine de changements qui affectent les aspects fonctionnels de la ville. Malheureusement le manque de réflexion lors de la mise en place du projet d'accessibilité peut être à l'origine de problèmes de fonctionnement de l'espace public que ce soit pour les piétons, les cyclistes ou les automobilistes mais aussi des problèmes de conservation des vestiges. Les vestiges archéologiques sont des objets qui nécessitent une attention particulière, or les conditions idéales de conservation sont parfois incompatibles avec les activités qui se déroulent dans l'environnement du site et c'est particulièrement vrai en milieu urbain où ces activités sont sources de pollution, de vibrations et autres effets néfastes à la conservation des vestiges.
- Un site, dit culturel, ne peut pas remplir sa fonction d'animation s'il n'est pas connu du public. Une des premières formes d'intégration consiste à diffuser de l'information le concernant. Le mode de signalisation agit donc comme outil de « visibilité » du site. Toutefois la localisation du site dans la ville détermine indéniablement le type de démarche à mettre en œuvre pour permettre une accessibilité adéquate au site. S'il est implanté dans le centre historico-touristique, il bénéficie en quelque sorte d'une rente de localisation. Lorsque le site s'implante en zone périphérique ou dans une zone ne présentant pas d'intérêt touristique majeur, sa situation à l'écart des parcours touristiques ne lui permet pas de bénéficier d'une visibilité spontanée. On constate que de nombreux sites sont peu fréquentés en raison de l'absence de mode d'information pensé et structuré. Or des exemples montrent que la mise en place d'un projet de mise en valeur peut constituer un facteur de redéveloppement de la zone dans laquelle il est implanté avec des conséquences sur l'organisation de la ville dans son entièreté.
- La visibilité des vestiges ou encore la perception de leur existence à partir de l'espace public, permet d'instaurer un lien entre les vestiges et la population locale. Plusieurs moyens permettent de faire percevoir la présence des vestiges depuis l'extérieur de l'enveloppe. Il peut s'agir de l'utilisation de surfaces vitrées, d'éléments d'aménagements de l'espace public, etc. Lorsque tous les vestiges ou une partie d'entre eux s'installent sous un espace ouvert, leur présence peut également être indiquée par l'usage de références symboliques dans l'aménagement de l'espace ouvert. Ce type de démarche permet à chacun de situer la configuration des vestiges par rapport à la ville (voies de circulation, autres monuments), ce qui est souvent difficile lorsque l'on se trouve à l'intérieur de l'enveloppe d'un site archéologique. De telles démarches de visibilité permettent d'exprimer une relation indirecte entre la ville et le site, et donne en quelque sorte un sens au site.

- L'intégration d'une construction fermée, abritant des vestiges archéologiques excavés, dans un environnement urbain exige une réflexion approfondie sur de nombreuses contingences telles que l'accès, l'éclairage ou la climatisation. L'intervention architecturale est souvent plus lourde, car une enveloppe fermée exige des fondations solides, c'est-à-dire des mesures architectoniques plus importantes au sein du site archéologique et de l'environnement. D'un point de vue visuel, une construction fermée est une intervention d'envergure qui entrave la perception du site. Il est évidemment difficile de poser un jugement de valeur devant la variété de démarches envisageables. Toutefois, la forme du nouveau bâtiment doit tenir compte des vestiges anciens ainsi que du caractère de l'environnement (qualités topographiques, architectoniques et autres propriétés du site). Lorsque l'environnement bâti présente un intérêt architectural remarquable, la conception d'une nouvelle enveloppe est souvent une opération délicate. La construction d'une nouvelle architecture confronte le concepteur au dialogue entre éléments anciens et nouveaux qui vont être amenés à coexister sur le site. Chaque contexte étant unique, il est difficile de déterminer des règles à suivre et le résultat est souvent sujet à polémiques.
- La ville est constituée d'un tissu urbain densément construit, il n'est donc pas rare que les vestiges soient présentés à l'intérieur de constructions dont la vocation première n'est pas archéologique. Qu'il s'agisse d'un bâtiment privé, d'une église, d'une banque, d'un parking, d'un musée, d'une galerie d'art. Lorsque les vestiges s'intègrent ainsi dans une enveloppe qui abrite d'autres fonctions que l'espace archéologique, il importe de gérer les contraintes de conservation des vestiges, les nécessités relatives à la fonctionnalité de l'espace archéologique (usage, accessibilité, sécurité, etc.) tout en respectant les exigences inhérentes aux autres fonctions présentes à l'intérieur de l'enveloppe. Parfois, le manque de réflexion dans la conception des éléments d'aménagement destinés à répondre aux besoins des autres fonctions qui cohabitent avec les vestiges a tendance à nuire au contact sensible avec ces derniers. Lorsqu'ils cohabitent avec une fonction non culturelle, la réflexion relative à l'ouverture et à l'accessibilité des vestiges au public s'avère particulièrement complexe et le contexte conduit souvent à la non fréquentation du site.

De cette première phase d'analyse, on peut également retirer un certain nombre de lacunes qui devront être comblées dans la suite du travail.

- Jusqu'ici, très peu de projets d'accessibilité dans des villes de petite importance (entre 10.000 et 50.000 habitants) ont été examinés. Plusieurs explications peuvent être avancées pour expliquer cet état de fait. On peut tout d'abord supposer que les ressources archéologiques sont davantage concentrées dans les grandes villes en raison de leur étendue et de leur importance historique : la plupart des villes européennes de moyenne et grande importance étaient déjà établies à l'époque romaine. Ce n'est pas nécessairement le cas des petites villes qui, dans bien des cas, se sont développées à partir de noyaux villageois au cours du XX^e siècle. Les travaux d'infrastructures sont également plus fréquents dans les grandes villes et on sait le rôle joué par ce type de travaux dans la mise au jour et la valorisation de restes archéologiques. Cet effet se voit aujourd'hui démultiplié par la concentration des investissements culturels dans les métropoles, dans une optique de compétition entre villes européennes. Enfin, cette sur-représentation des grandes villes peut également s'expliquer par un biais lié au mode d'identification des sites, dans le cadre du projet APPEAR, essentiellement basé sur la littérature scientifique récente et sur la consultation de réseaux d'experts. Dans tous les cas, il nous paraît opportun de prendre en compte la problématique spécifique des petites villes afin de considérer les contingences qui leur sont spécifiques. Les expériences acquises dans des grandes villes,

du type de Barcelone ou Londres, ne sont évidemment pas transposables telles quelles à des villes de moins de 50.000 habitants.

- L'analyse a porté jusqu'à présent sur des projets d'intégration qui valorisent des vestiges romains ou médiévaux. Ceci s'explique par les limites de la recherche fixées à l'ensemble des vestiges archéologiques excavés, situés en milieu urbain, couverts par une structure existante (fouilles menées dans des bâtiments aux vocations diverses) et/ou ajoutée (vestiges mis en valeur abrités par des systèmes de couverture très variables). Nous pensons en élargir le champ durant la seconde moitié de la tâche en recherchant des projets d'accessibilité spécifiquement orientés vers l'époque industrielle, compte tenu de la pertinence de ce type de site au regard de la problématique abordée.
- Il existe également un manque évident relatif aux expériences des pays d'Europe Centrale et de l'Est (seuls les sites de Pécs (Hongrie) figurent dans le tableau), ainsi que des pays scandinaves. Le climat et le type de vestiges propres aux pays scandinaves peuvent expliquer cette disparité qui devra malgré tout être corrigée dans les mois qui viennent.

Du point de vue méthodologique, les principales conclusions que l'on peut tirer de cette première phase de construction de la méthode sont résumées ci-après :

L'établissement d'une grille d'analyse permet de faciliter et de formaliser la récolte de données. Le choix d'une approche systématique pour l'élaboration de cette grille permet de l'appliquer et de l'adapter à différents contextes et cette flexibilité d'adaptation rend son utilisation aisée. Elle est en effet destinée à être utilisée par des utilisateurs extérieurs à la tâche et au Consortium. Elle devrait ainsi assurer une efficacité accrue de la recherche et notamment un enrichissement rapide des outils.

La suite du travail consistera à enrichir les différents outils et à peaufiner leurs articulations. La poursuite des études de cas permettra d'une part de compléter la base de référence et d'autre part d'enrichir la vue d'ensemble des différents paramètres producteurs de diversité. Cette démarche conduira à la fois à un enrichissement de la grille d'analyse et à un affinement de l'analyse transversale. Au fur et à mesure de son évolution, l'analyse produira des clés d'entrée dans la base de référence.